

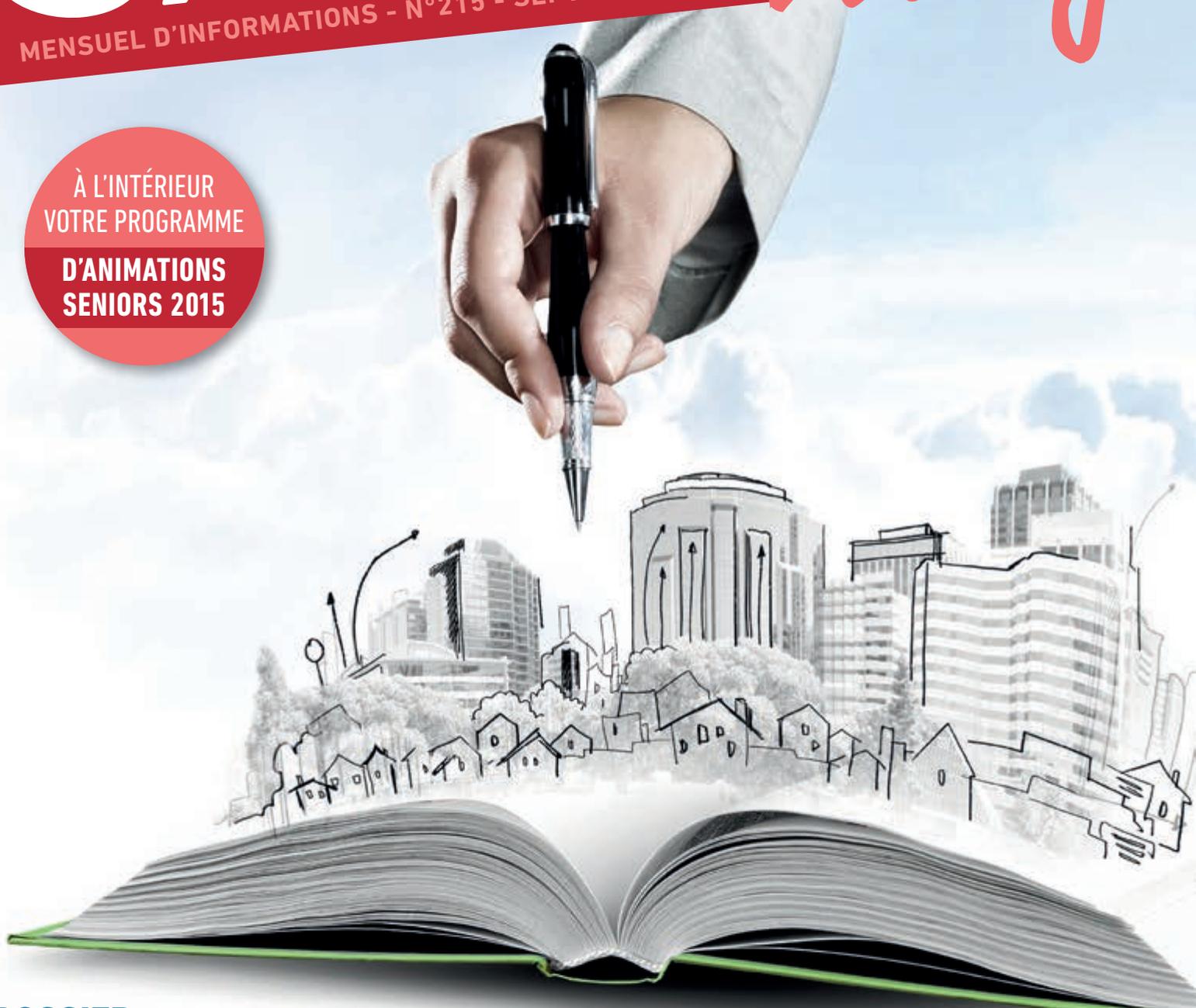
# SANNOIS

MENSUEL D'INFORMATIONS - N°215 - SEPTEMBRE 2015

# mag

À L'INTÉRIEUR  
VOTRE PROGRAMME

D'ANIMATIONS  
SENIORS 2015



**DOSSIER**

## PLAN LOCAL D'URBANISME

ESPACE  
PARENTALITÉ

LES  
INCONTOURNABLES  
DE LA RENTRÉE

SAISON  
CULTURELLE  
ARTISTIQUE  
ET SPORTIVE



## Exprimez vos talents !



**PHOTO PRISE PAR GUY BECAM, JOURNALISTE RETRAITÉ, LORS DU BAL DU 13 JUILLET  
À L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET.**



## Chères Sannoisiennes, Chers Sannoisiens,

Par l'adoption de la loi NOTRe cet été, 3<sup>e</sup> volet des lois de modernisation de l'action publique, on pourrait dire que la réforme territoriale est en marche. Chacun comprend aisément que notre pays ne peut plus être administré à partir du territoire dessiné en 1790, à une époque où l'espace temps se vivait à pieds, à cheval et pas encore en voiture automobile. Nos gouvernements successifs se sont donc attelés à cette tâche incontournable mais ô combien périlleuse d'élaborer une nouvelle carte administrative.

Le ratio temps distance qui relie l'administration à chaque citoyen a considérablement diminué, notamment grâce à la révolution numérique. Cependant, paradoxalement, les besoins de notre population ont eux augmenté de manière significative. Transports, crèches, écoles, aides aux personnes âgées, sécurité...

La loi, dite « Nouvelle organisation du territoire de la République », supprime la clause générale de compétence aux départements et aux régions. Le 1<sup>er</sup> ministre l'a rappelé : aux régions, l'économie ; aux départements, la solidarité ; et au bloc communal, les services de proximité.

Mais, avec quel financement ?

La contribution de la ville de Sannois à la réduction du déficit de l'Etat la privera de près de 2 millions d'euros sur la période 2014/ 2017.

Car voyez-vous, plutôt que de créer un maillage intelligent, correspondant aux véritables besoins de chaque citoyen, notre gouvernement qui s'enorgueillit d'avoir choisi les capitales de région a surtout décidé de restreindre drastiquement les dotations allouées aux communes.

D'un côté, sous couvert d'avancée réformatrice, le monarque républicain adoube certains roitelets locaux, leur octroyant une sorte de pouvoir ducal; de l'autre, fuyant les réformes structurelles dont notre pays a absolument besoin, il fait porter l'essentiel des efforts sur les communes les plus pauvres.

### À trop de frilosité, c'est la France d'en bas qui s'enrhume !

Ainsi, chaque conseil municipal se verra dans l'obligation de restreindre le champ de ses compétences, c'est à dire de réduire les services à sa population, ou d'augmenter les impôts locaux ou pire encore de faire les deux à la fois.

Le samedi 19 septembre, les Maires du Val d'Oise, toutes tendances confondues, ont décidé de manifester devant la préfecture du département.

Ce mouvement mûrement réfléchi n'est pas une opposition systématique à toute idée de réforme sur notre territoire. C'est simplement la conviction partagée par l'immense majorité des élus que la commune reste et doit rester cet espace démocratique apprécié de nos concitoyens. Encore faut-il pour cela, que notre État lui en laisse les moyens.

Malgré cela, en septembre, à SANNOIS, nous pourrons savourer des journées festives et conviviales.

Journée des Associations des Associations, Fête à l'Ancienne, Journées du Patrimoine, autant de lieux et de moments où chacun aura l'occasion de profiter des attraits de notre ville.

Quant à nos petits écoliers, outre leur nouvelle maîtresse ou leur nouveau maître, ils découvriront dans leur salle de classe, de magnifiques tableaux numériques ! Avec l'aide de la réserve de nos parlementaires et également la contribution de notre budget municipal, ce sont seize tableaux qui ont été installés cet été.

Bien cordialement à vous,

**Bernard Jamet**  
Maire de Sannois

## 4 RETOUR EN IMAGES

## 6 MA VILLE

### Vie économique

- Présentation de l'entreprise Olsa
- Forum pour l'emploi

### Quartiers

- La vie de nos quartiers

### Solidarité

- Animations seniors du C.C.A.S.
- Don du sang
- Ouverture d'un espace de parentalité

### Scolaire/Jeunesse

- Vacances de Toussaint :  
Pensez aux inscriptions !
- Nouveaux diplômés : Faites-vous connaître !
- Du nouveau dans les écoles

### Travaux

- Travaux dans la ville

## 11 DOSSIER

### PLAN LOCAL D'URBANISME

## 16 LES INCONTOURNABLES DE LA RENTRÉE

- Journée des associations
- Journée d'accueil des nouveaux habitants
- Fête à l'Ancienne
- Foire aux livres

## 19 CULTURE/LOISIRS

- Rentrée culturelle au Centre Cyrano
- Programmation de l'EMB et Afterwork
- Les Rendez-vous de la Maison des Loisirs et des Arts et de la Médiathèque
- Paris Artist
- Le patrimoine en fête

## 23 SPORTS

- Ecole Multi-sports
- 36<sup>e</sup> Foulées de Cyrano :  
l'heure des inscriptions !

## 24 CITOYENNETÉ

- Inscriptions sur les listes électorales

## 25 CIVISME

- Prenons ensemble les bonnes résolutions

## 26 TRIBUNES LIBRES

## 27 VOS RENDEZ-VOUS

## 24 INFOS UTILES

DURANT TOUT LE MOIS DE JUIN

## REMISE DE DICTIONNAIRES AUX ÉLÈVES DE CM2

À l'occasion de leur passage en 6<sup>ème</sup>, les élèves de CM2 de la ville ont reçu un dictionnaire, par les élus. Ces remises de dictionnaires ont été accompagnées par un petit mot personnalisé d'encouragement et de félicitations pour tous les enfants.



JEUDI 18 JUIN

## BUFFET CAMPAGNARD

Ambiance campagnarde à la Résidence Utrillo ! Les seniors se sont régalés lors d'un repas organisé par le CCAS dans une ambiance conviviale.

JEUDI 18 JUIN

## COMMÉMORATION DU 75<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

La population et les associations patriotiques étaient invitées à se joindre à la Municipalité pour commémorer cet appel historique.



SAMEDI 21 JUIN

## SANNOIS FAIT SA BOUM

Ambiance garantie au Centre Cyrano pour la 7<sup>e</sup> édition de Sannois fait sa Boum tout en FLUO ! Les collégiens des différents établissements de la commune étaient réunis pour célébrer la fin d'année scolaire comme il se devait !



SAMEDI 21 JUIN

## FÊTE DE LA MUSIQUE

La Bateria Zabumba nous a fait danser avec son défilé rythmique et festif dans toute la ville. Au square Jean Mermoz, des concerts pour toute la famille, des stands pour se divertir, boire et manger attendaient les sannoisiens jusqu'au soir.



SAMEDI 4 JUILLET

## CINÉMA EN PLEIN AIR

Au square Jean Mermoz, une séance de cinéma en plein air du film d'animation « Les cinq légendes » était proposée à tous les sannoisiens.

LUNDI 13 JUILLET

## BAL DU 13 JUILLET

Les sannoisiens célébraient le 14 juillet au square Jean Mermoz avec l'orchestre d'Yves Levêque. Un stand de restauration était sur place pour les plus gourmands.



# PRÉSENTATION D'UNE ENTREPRISE SANNOISIENNE : **OLSA**

Depuis 60 ans, Olsa réalise des appareils techniques et des installations pour l'industrie pharmaceutique, cosmétique et chimique.

Elle est présente dans plus de 30 pays. La production, le montage et les salles d'essais sont situés à Albino (Bergamo).

Fondée en 1959 afin de satisfaire aux exigences du marché français, l'entreprise est spécialisée dans la fabrication d'unités pilotes et dispose d'un laboratoire d'essais. Olsa Sas, qui se trouve à Sannois, offre les mêmes services que les structures en Italie : conception de qualité, consultations, unités pilotes pour les essais, formation, maintenance et service après-vente.

Son siège, situé aux États-Unis, dispose d'une structure complète comprenant un bureau d'études, un département Ventes et un Laboratoire, à New-York. Elle offre ses services aux clients de l'Industrie pharmaceutique, cosmétique et chimique aux États-Unis.



## OÙ LES CONTACTER ?

**OLSA** 81 bd Gambetta - Tél. : 01 39 81 46 79  
 eMail : info@olsa.com - www.olsa.com

# FORUM POUR L'EMPLOI

Pour la première fois, la Communauté d'Agglomération du Parisis et celle de Val-et-Forêt organisent ensemble un événement unique : le forum intercommunal pour l'emploi jeudi 17 septembre 2015 de 9 h à 17 h 30.

**Objectif :** faciliter le rapprochement entre les entreprises qui recrutent et les demandeurs d'emploi. Ce forum va permettre aux demandeurs d'emploi d'avoir accès à un grand nombre d'offres de proximité dans tous les secteurs et pour tous les profils, de rencontrer directement les recruteurs, de découvrir des formations et d'obtenir des conseils adaptés à leurs besoins. Un espace sera en parallèle consacré à la création d'entreprise, aux possibilités de financement de son projet et aux opportunités d'implantation.

Une quarantaine d'entreprises de différents secteurs d'activités viendra recruter de futurs collaborateurs. Les secteurs d'activités représentés seront la distribution, les services à la personne, les transports et la logistique, l'intérim, le tertiaire, l'environnement, la restauration et les assurances. Parmi les exposants seront également présents des collectivités territoriales, des organismes institutionnels et des associations œuvrant pour l'emploi et l'insertion.

Quatre tables rondes seront proposées par les partenaires du forum afin d'apporter au public des informations et des conseils pour la recherche d'emploi ou la création d'entreprise : les clés du recrutement, l'apprentissage, les étapes de la création d'entreprise et les dispositifs d'insertion.

**FORUM pour L'EMPLOI**  
 Jeudi 17 Septembre 2015 9h - 17h30 ENTRÉE LIBRE

Centre des sports et des loisirs  
 boulevard Rhin et Danube  
**Franconville**

Renseignements : forum-emploi-leparisis@val-et-foret.fr  
 Tél. : 01 34 44 82 60 \* N'oubliez pas de vous munir de votre CV

Le Parisis COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION Val-et-Forêt COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LACROIX Le Parisis Le Parisis

**Jeudi 17 septembre 2015 de 9 h à 17 h 30.**  
**Centre des sports et Loisirs**  
 Bd Rhin et Danube 95130 Franconville

# LA VIE DE NOS QUARTIERS

## QUARTIER CENTRE-VILLE

### UNE MOSAÏQUE AU CENTRE CYRANO



Suite au démontage de l'ancienne billetterie à l'entrée du centre Cyrano fin mars, le service Régie Bâtiment assisté par le service Maçonnerie et le service Polyvalence de la Ville ont réalisé une mosaïque représentant le logo de la Ville avec du carrelage cassé. Une technique ornementale très ancienne qui demande un travail minutieux et un brin de patience.

### 50 ANS D'AMOUR



Le 4 juillet dernier, nous avons célébré les noces d'or de Zelinda et Mario Francesco MOSCA en salle du Conseil de la Mairie. Une belle occasion de relater ces 50 ans d'union, accompagnés de leur famille, en quelques dates clés : rencontre, mariage, arrivée à Sannois...

## QUARTIER LOGES/GAMBETTA

### BROCANTE DU BOULEVARD GAMBETTA



Si vous souhaitez faire de bonnes affaires, venez chiner, dimanche 20 septembre, à la brocante du Boulevard Gambetta, organisée par la section locale de l'Union Nationale des Combattants et l'Amicale du Personnel Communal.

Vous pouvez également exposer et ainsi faire un peu de vide ou de tri chez vous...

**Dimanche 20 septembre à partir de 8 h.**

**Tarif :** 20 € les 2 mètres.

**Réservation obligatoire par multiple de 2 mètres.**

**Bulletin d'inscription** disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

**Renseignements :** 06 80 02 90 48.

## RÉUNIONS DANS LES QUARTIERS

### QUARTIER BEL AIR

**Lundi 21 septembre / 20h-22h**

Hôtel de ville

### QUARTIER LOGES/ GAMBETTA

**Lundi 28 septembre**

Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

86-88 rue du Poirier Baron

### QUARTIER CENTRE VILLE

**Mercredi 30 septembre / 20h-22h**

Hôtel de Ville

### QUARTIER CARREAUX GASTON RAMON

**Lundi 5 octobre / 20h-22h**

Réfectoire école Gaston Ramon Rue des Frères Kégels

### QUARTIER VOLTAIRE

**Jeudi 8 octobre / 20h-22h**

Hôtel de ville

### QUARTIER MOULIN

**Lundi 12 octobre / 20h-22h**

Cantine Ecole E. Roux, rue Romain Rolland

### QUARTIER PASTEUR

**Lundi 19 octobre / 20h-22h**

Maison de quartier Pasteur 38/40 rue A. Duchesne

### QUARTIER GARE

**Mercredi 21 octobre / 20h-22h**

Hôtel de Ville

# LES ANIMATIONS SENIORS

Le CCAS vous propose pour la rentrée 2015 un nouveau programme d'animations Séniors. Pour ce dernier semestre, vous voyagerez en Grèce, magnifique pays, décors majestueux, vous pourrez profiter de toute une déclinaison d'activités : conférence, repas à thème, reportage, diffusion d'un film, mais également de la Semaine Bleue, et d'autres rendez vous à ne pas rater.

## MERCREDI 2 SEPTEMBRE CAFÉ DES SENIORS

Retrouvons nous autour d'un café ou d'un thé de 15h30 à 17h à la Maison des Seniors. **Entrée libre.**



Venez participer à de nombreux ateliers réguliers : « atelier équilibre, créatif, chorale, et ateliers de mémoire ».

« L'atelier mémoire est un moyen de stimuler de façon ludique une capacité essentielle. C'est également un lieu d'échanges et de communication. Il s'agit d'apprendre à regarder autrement sa mémoire, à reprendre l'habitude de l'utiliser dans tous les moments de la vie quotidienne »

Tous les mardis de 9h30 à 10h45 au Centre Cyrano et de 11h à 12h15 à la Résidence Utrillo (hors vacances scolaires).  
Inscriptions et règlement au CCAS : les 22, 23, 24 septembre 2015 de 9h à 12h.

## REPRISE DES COURS DE FRANÇAIS LE LUNDI 14 SEPTEMBRE 2015

Pour tous les Sannoisiens parlant peu ou pas le français, le CCAS propose des cours de français. Des tests seront effectués à partir du lundi 7 septembre afin de déterminer le niveau de chacun et établir des groupes de travail homogènes.

4 GROUPES DISTINCTS SONT MIS EN PLACE SUR  
2 STRUCTURES D'ACCUEIL :

### Renseignements et inscription au CCAS 26

28 avenue Damiette - 01 39 98 35 00

Règlement les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 12h

Tarif sannoisien pour l'année : 31 €

Tarif sannoisien (bénéficiaire du RSA) : 15 €

<b>MAISON DE QUARTIER PASTEUR</b> Rue Alphonse Duchesne	<b>LA PASSERELLE</b> Rue des Loges
<b>Groupe 1</b> Niveau débutant Lundi de 9h à 11h et Mardi de 9h à 11h	<b>Groupe 1</b> Niveau débutant Lundi de 14h à 16h et mardi de 14h à 16h
<b>Groupe 2</b> Niveau intermédiaire Jeudi et Vendredi de 9h à 11h	<b>Groupe 2</b> Niveau intermédiaire Jeudi et Vendredi de 14h à 16h

## MARDI 22 SEPTEMBRE CONFÉRENCE : VOYAGE AUTOUR DU MONDE « LA GRÈCE » A 15H AU CENTRE CYRANO.



Impossible de comprendre les Arts sans référence constante aux mythes et aux canons de la Beauté mis au point, en Grèce, dès le Vème siècle avant notre ère ; impossible de parler de littérature ou de philosophie sans évoquer Homère ou Socrate... Après un survol rapide de l'histoire grecque, nous montrerons la diversité de cet héritage, discernable jusque dans notre vocabulaire, nos institutions, ou les publicités qui nous entourent. **Entrée libre.**

# DON DU SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu au Centre Cyrano.

Les 4 et 5 octobre de 9 h à 13 h et le 6 octobre de 15 h à 20 h.

Nous comptons sur votre présence !



## LE CHIFFRE DU MOIS

# 182

c'est le nombre de donateurs qui se sont rendus à la collecte de sang au centre Cyrano en juillet dernier. Essayons de faire encore plus à la prochaine collecte !  
**Renseignements auprès de l'amicale du don du sang bénévole de Sannois au 01 39 82 49 76.**

# À COMPTER DU 28 SEPTEMBRE 2015 OUVERTURE D'UN ESPACE DE PARENTALITÉ

En janvier dernier, nous vous annonçons la création d'un espace de parentalité comprenant un Point Info Famille, un Guichet Unique Petite Enfance et une permanence de médiation familiale.

La rentrée scolaire 2015 est propice à l'ouverture de ces nouveaux services qui apporteront, sans nul doute, aux familles sannoisiennes, le soutien, l'écoute et l'accompagnement, dont elles ont besoin.

## 1) LES MISSIONS DU POINT INFO FAMILLE S'ARTICULENT AUTOUR DE :

L'accueil, l'écoute, l'information et l'orientation des familles, notamment dans tous les domaines pouvant les concerner tels que : aides légales et sociales, modes de garde, PMI, handicap, protection de l'enfance et de l'adolescence, parainage, médiation familiale, conseil conjugal et familial, adoption, parentalité, ascendants, accompagnement à la scolarité, activités péri scolaires...

Il s'agit de :

- Favoriser l'accès de toutes les familles à une information complète et actualisée sur les services auxquels elles peuvent avoir accès.
- Simplifier leurs démarches quotidiennes en les orientant rapidement et efficacement vers les structures les plus à même d'apporter une réponse aux questions posées ou une solution aux situations rencontrées.
- Ne pas se substituer aux associations et organismes institutionnels (associations, CAF, MSA, réseaux..).

**Renseignements et documentation :** à l'Espace parentalité.

## 2) CE SERVICE EST COMPLÉTÉ PAR UN GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE PERMETTANT DE RENSEIGNER ET, DE SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DES PARENTS ET FUTURS PARENTS, DANS LE DOMAINE DE LA PETITE ENFANCE.

**Les demandes d'accueil en crèches municipales et le suivi des dossiers d'inscription en crèche y sont centralisés :**

- Si vous attendez un enfant ou, si votre enfant a moins de quatre ans,
- Si vous souhaitez reprendre votre activité professionnelle à l'issue de votre congé maternité ou après un congé parental,
- Si vous ne travaillez pas mais, aspirez à disposer de temps libre pour rechercher un emploi où vous consacrer à des activités et démarches personnelles,
- Si vous souhaitez rencontrer d'autres mamans et offrir l'opportunité à votre enfant de se familiariser avec la vie en collectivité,

- Si votre enfant est porteur d'un handicap et que vous avez besoin d'un mode de garde occasionnel ou régulier ou, simplement d'un espace de convivialité.

### Renseignements et inscription :

Dès le 4<sup>ème</sup> mois de grossesse à l'Espace parentalité.

## 3) ENFIN, UNE PERMANENCE DE MÉDIATION FAMILIALE SERA À VOTRE ÉCOUTE, LES JEUDIS APRÈS- MIDIS SUR RENDEZ-VOUS OU SANS RENDEZ-VOUS SI LES DISPONIBILITÉS LE PERMETTENT.

La médiation familiale favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, la communication et la gestion d'un conflit dans le domaine familial.

### Elle permet :

- D'aborder les problèmes liés à un conflit familial,
- De rétablir un dialogue constructif,
- De prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants.

### Son champ d'intervention recouvre :

- Toutes les formes d'union et notamment : mariage, concubinage, PACS,
- La diversité des liens intergénérationnels,
- Les situations de ruptures et leurs conséquences : décès, séparation, incommunicabilité, éloignement, questions patrimoniales...
- Les situations familiales à dimension internationale.

**Accueil et prise de rendez-vous :** à l'Espace parentalité.

## ESPACE PARENTALITÉ

Rez de jardin de l'Hôtel de Ville,  
Place du Général Leclerc.

**Tél. :** 01 39 98 20 44

**Email :** espaceparentalite@sannois.org

### Horaires :

Lundi et vendredi matins de 8 h 30 à 12 h.

Fermé les lundis et vendredis après-midis.

Du mardi au jeudi : de 08 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

## VACANCES SCOLAIRES DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS : PENSEZ À VOS INSCRIPTIONS !



**ELLES AURONT LIEU DU 21 SEPTEMBRE  
AU 9 OCTOBRE**

Les dossiers d'inscription sont disponibles au service Jeunesse, dans les accueils de loisirs et les accueils périscolaires.

**Renseignements au service Jeunesse : 01 39 98 20 70.**  
1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville.

Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.  
Jeudi de 15 h à 18 h.

## LE PERMIS PIÉTON UNE INITIATIVE NATIONALE DE PRÉVENTION POUR LES ENFANTS

**E**n juin dernier, Christèle Félix, responsable de la prévention routière à la Police Municipale accompagnée de Monsieur le Maire, Bernard Jamet et son adjoint, Monsieur Claude Williot, ont remis aux élèves de 15 classes de CE2 et CM1 un permis piéton.

Par des mises en situation et un jeu de questions-réponses, le « Permis Piéton pour les enfants » enseigne au-delà des

règles de circulation piétonne, le sens de la responsabilité individuelle, grâce à un ensemble de précautions, de réflexes et d'astuces supplémentaires permettant aux enfants d'assurer leur propre sécurité.

La Municipalité remercie l'inspection académique de Sannois, la MAIF qui a offert les kits permis piétons et la MAAF qui a gracieusement mis à disposition du matériel pour tous les élèves.

**VENDREDI 9 OCTOBRE  
SOIRÉE DES NOUVEAUX  
DIPLÔMÉS 2015**



Vous avez eu votre BAC, BAC pro, BEP ou CAP cette année ? Faites-vous connaître auprès du service jeunesse. Une surprise sera réservée aux jeunes diplômés pour les récompenser de leur réussite.

**Informations au 01 39 98 20 70.**

# DU NOUVEAU DANS LES ÉCOLES

## ÉCOLE MATERNELLE DE L'ORANGERIE

Remplacement de la chaudière.

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BELLE ÉTOILE.

Travaux de menuiserie extérieure.



## ÉCOLE HENRI DUNANT

Travaux dans le cadre des Chantiers Trocs: fabrication de claustras pour le préau intérieur.

## ÉCOLE MATERNELLE GASTON RAMON

Installation d'un éclairage LED dans une classe.

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PASTEUR

Aménagement d'un espace pour l'accueil du péri scolaire.



## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GAMBETTA

Traitement biologique pour canalisations et sanitaires.

Pose d'un vidéophone de surveillance sur le portail d'accès à l'école.

## DANS TOUTES LES ÉCOLES :

Avec le concours des réserves parlementaires de M<sup>me</sup> Gilot Dominique et de M. Richard Alain, la ville a déployé 16 tableaux numériques, interactifs, dispatchés dans 16 classes de CM1 et CM2 de la ville.



## ...ET DANS LES STRUCTURES MUNICIPALES

### Dans l'accueil de loisirs des Coccinelles

Installation de nouveaux rideaux occultants et parasoleils dans les lieux de repos des enfants.

### Maison des Loisirs et des Arts

Travaux dans le cadre des Chantiers Trocs: Restauration de la verrière, réfection de la salle d'exposition et des sanitaires.

# PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE À L'HÔTEL DE VILLE

La Mission Locale Vallée de Montmorency vous accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, dans la construction de leurs projets professionnels.

Si l'inscription se fait au siège, à Franconville, le suivi des sannoisiens

peut être assuré au sein de votre Mairie.

En effet 3 conseillers sont présents les mardis, jeudis et vendredis matin de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

### Mission locale :

01 39 32 66 03.

Des solutions pour la rentrée !  
Le réseau information jeunesse se mobilise pour aider les jeunes.

De juin à septembre  
**2015**

**PIJ de Franconville**  
30 rue de la Station - 95130 Franconville  
jfichera@mivm.asso.fr / 01 39 32 66 03  
du lundi au vendredi, sans rendez-vous  
de 9h à 12h et de 14h à 17h

# TRAVAUX DANS LA VILLE

RETOUR EN IMAGES SUR QUELQUES UNS DES TRAVAUX EFFECTUÉS CET ÉTÉ

RÉFECTION DE LA SIGNALÉTIQUE HORIZONTALE DU BOULEVARD CHARLES DE GAULLE



RÉFECTION DE VOIRIE  
DU PARKING DE LA GARE



REFECTION DE VOIRIE  
CHEMIN DU BOIS TROUILLET



REMPLACEMENT DE L'AIR DE JEUX  
DES COCCINELLES



RÉFECTION DE LA SIGNALÉTIQUE  
HORIZONTALE RUE DU PUIITS GOHIER



## CHANTIERS TROCS

RÉNOVATION À LA MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS





# LE PLAN LOCAL D'URBANISME REMPLACE LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS



**LAURENCE TROUZIER ÉVÊQUE**  
2<sup>ÈME</sup> ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À L'URBANISME

Depuis plus d'un an, la ville a entrepris un travail de longue haleine en décidant d'élaborer son Plan local d'urbanisme (PLU). Ce sont les règles locales qui permettent à la commune de vivre ensemble en termes d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement, d'équipements, de développement économique... Concrètement, le PLU sera le document de référence que Sannois utilisera pour traiter les autorisations d'occupations des sols, comme par exemple les permis de construire ou les déclarations de travaux.

L'aménagement urbain constitue un enjeu prioritaire pour améliorer la qualité de la vie à Sannois. À ce titre, le PLU est bien plus qu'un simple document réglementaire, c'est un véritable projet de ville pour les 10 à 15 prochaines années. L'objectif du PLU est de contribuer au développement harmonieux de la ville tout en anticipant le développement futur et en préservant le cadre de vie apprécié des habitants.

Nous souhaitons aussi, avec ce nouveau document, protéger Sannois en lui permettant de résister aux

contraintes imposées par l'État. Ces contraintes sont fortes, comme la récente loi ALUR (accès à un logement et à un urbanisme rénové) qui a supprimé les COS (Coefficients d'occupation des sols) et la taille minimale des terrains à bâtir ou encore le SDRIF (Schéma Directeur de la Région Île-de-France), approuvé en 2013, qui impose aux communes une augmentation de 15% de la densité humaine à proximité des gares d'ici 2030, et de 15% des espaces bâtis.

Nous profitons aujourd'hui de l'obligation légale d'avoir un PLU pour que Sannois reste cette ville que nous aimons, mixte et diverse, à taille humaine.

À l'automne 2016, le PLU remplacera le Plan d'occupation des sols (POS) en vigueur depuis 2001. D'ici là, nous vous invitons à participer à la présentation de la première étape, celle du diagnostic (le 17 septembre à Cyrano) étudiant les évolutions passées et à venir de la démographie, de l'habitat, des activités économiques, des déplacements, des paysages et des zones naturelles de notre commune.

Destiné à remplacer l'actuel Plan d'Occupation des Sols de la commune, **le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)** engagé en fin d'année 2013 est en cours d'élaboration pour une approbation estimée au deuxième semestre 2016. D'apparence assez proche de son prédécesseur, le P.L.U. constitue toutefois un véritable changement d'approche, permettant la transition d'un urbanisme essentiellement réglementaire à un document plus riche, intégrant par exemple de manière plus souple des projets d'aménagement. Mais il se caractérise surtout par la présence au sein du dossier **du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)**, document qui transcrit la politique communale d'urbanisation pour les dix à quinze années à venir. Le P.L.U. est ainsi à la fois un outil de prévision et de planification, **un outil d'aménagement et un outil réglementaire.**

## CONTENU DU DOSSIER DE PLU

- un rapport de présentation qui comprend le diagnostic et l'état initial de l'environnement.
- un Projet d'Aménagement et de Développement Durable : le P.A.D.D. et des Orientations d'Aménagement et de Programmation.
- un règlement et un plan de zonage qui délimite les zones définies par la loi : zone urbaine U, zone à urbaniser AU, zone agricole A, et zone naturelle et forestière N.
- les annexes avec les Servitudes d'Utilité Publique.

À la suite de la réalisation du diagnostic communal par le bureau d'études en charge de la procédure, un certain nombre d'enjeux ont d'ores et déjà été définis parmi lesquels **la maîtrise du développement urbain communal, le maintien du bon niveau de services des équipements publics existants, la revitalisation des petits pôles commerciaux, ou bien le souhait de conforter les espaces verts au sein du tissu urbain.**

Pour répondre à ces objectifs, les règles d'urbanisme en application sur le territoire seront redéfinies (emprise au sol des bâtiments, hauteur, distances à respecter...), tout comme une partie du zonage afin de prendre en compte les spécificités de chaque secteur. Grâce à l'application de ces règles, le Plan Local d'Urbanisme continuera à remplir **son rôle principal d'encadrement des actes de construction** (permis de démolir, déclarations préalables de travaux...), **permettant de conjuguer le respect des engagements de création de logements** pris dans le cadre du Programme Local de l'Habitat Intercommunal, **avec la protection du tissu urbain de la commune.**

## RÉUNION PUBLIQUE

Dans le cadre de la concertation autour de l'élaboration du projet de P.L.U., une réunion publique est organisée **le jeudi 17 septembre 2015 à 19 h 30 au Centre Cyrano.**

Monsieur le Maire et ses adjoints invitent l'ensemble des Sannoisiens à y participer, l'objet de celle-ci étant la **présentation par le bureau d'études Urballiance des principaux éléments issus du diagnostic territorial.**

Une exposition présentant les principaux enseignements tirés de celui-ci se tiendra également dans le hall de la mairie durant l'ensemble de l'élaboration.

Il est enfin rappelé qu'un **registre de concertation est à la disposition des habitants** durant l'élaboration du P.L.U. au Département Urbanisme (Hôtel de Ville – 1<sup>er</sup> étage). Toutes remarques peuvent également parvenir en mairie par courrier.

## POS/PLU : LE RÈGLEMENT ET LE ZONAGE

Le document d'urbanisme communal, qu'il soit sous forme de P.O.S. comme actuellement ou de P.L.U. lorsqu'il sera approuvé, présente deux documents primordiaux pour tout projet de construction ou de travaux : **le zonage et le règlement.** Pour savoir si son projet est réalisable, il faudra vérifier dans quelle zone se situe le terrain concerné (UA : centre-ville ; UG : pavillonnaire...), et se référer aux articles de ladite zone qui règlementent différents aspects telles que la hauteur maximale de l'ouvrage, son emprise au sol, etc.

Ces informations – cartographie et réglementation – sont disponibles sur : <http://www.ville-sannois.fr/menu-principal/cadre-de-vie/travaux-et-urbanisme>.

Le Département Urbanisme est également à votre disposition pour tout renseignement ou prise de rendez-vous (Hôtel de Ville - 1<sup>er</sup> étage - 01 39 98 20 80).

## FORMALITÉS D'URBANISME

Le tableau suivant présente les principales formalités d'urbanisme par travaux pour des travaux concernant une maison individuelle d'habitation. Différentes pièces doivent être jointes avec le formulaire selon le type de travaux projetés (plan de situation, plan de masse, plan des façades, photographies...).

Sur certains secteurs autour du Moulin, l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) est requis, ce qui prolonge les délais d'instruction de droit commun. Le plan des périmètres concernés est disponible sur le site internet de la commune.

## PLANNING DU PLAN LOCAL D'URBANISME

**Novembre 2013**

**Délibération** du Conseil Municipal du 21/11/2013 engageant la procédure de révision du POS valant élaboration du PLU

**Fin 2014**

**Élaboration** du diagnostic territorial et expression des enjeux stratégiques

**Mi 2015**

**Élaboration** du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) et des Orientations d'Aménagement et de Programmation

**Fin 2015**

**Élaboration** du Projet de règlement, du zonage et des annexes

**Automne 2016**

**Arrêt** du projet de P.L.U. avec consultation des Personnes Publiques Associées (Etat, Région, Département...) et mise à enquête publique

## PRINCIPALES FORMALITÉS D'URBANISME POUR LES TRAVAUX CONCERNANT UNE MAISON INDIVIDUELLE D'HABITATION.

Type de travaux	Surface	Formulaire	Délai	Nbre. d'exemplaires en mairie de Sannois
Nouvelle construction (pavillon, abri de jardin, garage...)	> 20 m <sup>2</sup> de SP* ou d'emprise**	Permis de construire Maison Individuelle (CERFA 13406*03)	2 mois (ou 4 mois en secteur ABF, ou 8 mois en site classé)	6 ex
	< 20 m <sup>2</sup> de SP* ou d'emprise**	Déclaration préalable (CERFA 13703*03)	1 mois (ou 2 mois en secteur ABF ou site classé)	2 ex (3 ex en ABF)
Travaux sur construction existante (extension, surélévation, appentis...)	> 40 m <sup>2</sup> de SP* ou d'emprise**	Permis de construire Maison Individuelle (CERFA 13406*03)	2 mois (ou 4 mois en secteur ABF, ou 8 mois en site classé)	6 ex
	< 40 m <sup>2</sup> de SP* ou d'emprise** et surface après travaux < 170 m <sup>2</sup> de SP* ou d'emprise**	Déclaration préalable (CERFA 13703*03)	1 mois (ou 2 mois en secteur ABF ou site classé)	2 ex (3 ex en ABF)
	> 20 m <sup>2</sup> et < 40 m <sup>2</sup> de SP* ou d'emprise** et surface après travaux > 170 m <sup>2</sup> de SP* ou d'emprise**	Permis de construire Maison Individuelle (CERFA 13406*03)	2 mois (ou 4 mois en secteur ABF, ou 8 mois en site classé)	6 ex
Changement de destination (ex : commerce en habitation), piscine (bassin de 10 à 100 m <sup>2</sup> ), ravalement, réfection de toiture, changement de fenêtre, ou toute modification de l'aspect extérieur d'une construction, clôture (sur rue ou en limite séparative)	-	Déclaration préalable (CERFA 13703*03)	1 mois (ou 2 mois en secteur ABF ou site classé)	2 ex (3 ex en ABF)

**Attention :** pour les bâtiments collectifs ou à destinations autres que l'habitation (commerce, artisanat...), les formulaires à déposer sont différents pour le permis de construire (CERFA 13409\*03) et pour la déclaration préalable (CERFA 13404\*03).

Le recours à l'architecte est obligatoire pour les permis de construire lorsque la construction après travaux présente 170 m<sup>2</sup> de surface de plancher et/ou d'emprise, ou bien lorsqu'une personne morale dépose un dossier.

\*Surface de plancher (SP) : il s'agit des surfaces closes et couvertes de plus de 1,80 m, mesurées à partir du nu intérieur des murs de façade. On retranche principalement de celle-ci les aires de stationnement et les trémies d'escalier. La surface de chaque niveau est comptée dans cette surface. Exemple : sous-sol de 30 m<sup>2</sup> + rez-de-chaussée de 50 m<sup>2</sup> + 1er étage de 50 m<sup>2</sup> = 130 m<sup>2</sup> de surface de plancher).

\*\*Emprise : il s'agit de la surface au sol d'une construction, quel que soit son usage, clos en façade ou non. Exemple 1 : sous-sol de 30 m<sup>2</sup> + rez-de-chaussée de 50 m<sup>2</sup> + 1er étage de 50 m<sup>2</sup> = 50 m<sup>2</sup> d'emprise. Exemple 2 : rez-de-chaussée de 50 m<sup>2</sup> + appentis de 10 m<sup>2</sup> = 60 m<sup>2</sup> d'emprise). Les terrasses de moins de 60 cm de hauteur ne sont pas comptées en tant qu'emprises.



# LES INCONTOURNABLES DE LA RENTRÉE

**SAMEDI**  
**5** SEPTEMBRE  
**2015**  
10H-18H  
C'EST LA

**JOURNÉE**  
DES  
**ASSOCIATIONS**

AU  
PALAIS DES SPORTS  
**J.C BOUTTIER**  
DEMONSTRATIONS ANIMATIONS  
Restauration sur place

circulation douce !

**SANNOIS**  
www.ville-sannois.fr

# LES INCONTOURNABLES DE LA RENTRÉE

Entre la journée des associations, la circulation douce, la journée d'accueil des nouveaux habitants, la fête à l'ancienne et la foire aux livres... votre mois de septembre est bien chargé ! Retrouvez-nous sur ces événements incontournables.

## JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Vos Associations vous attendent au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier pour la deuxième année consécutive. Venez faire votre choix parmi les nombreuses associations et clubs sannoisiens.

Animations diverses et variées, démonstrations sportives, stand de maquillage et restauration sur place vous attendent tout au long de la journée

Les services municipaux seront présents pour vous renseigner et répondre au mieux à vos demandes.

**NOUVEAUTÉ 2015** Mise en place d'une circulation douce pour les adeptes du vélo, de la patinette et de la marche à pied

### REGROUPEMENT VÉLOS :

**9 h :** Parvis de l'Hôtel de Ville

**9 h 15 :** Ecole Pasteur

Le 1<sup>er</sup> groupe partira de l'Hôtel de Ville à 9 h 15 pour rejoindre le groupe de Pasteur. Le départ de Pasteur se fera à 9 h 30. Pour les cyclistes, le port du casque est obligatoire.

### REGROUPEMENT MARCHÉ À PIED ET PATINETTES :

**9 h 15 :** Ecole Pasteur (à côté de l'aire de jeux)

**Départ :** 9 h 30

**9 h 30 :** Parvis de l'Hôtel de ville

**Départ :** 9 h 45

**Pour les patinettes, le port du casque est recommandé.**

### REGROUPEMENT MARCHÉ À PIED :

**9 h 15 :** Parking de l'EREA - Rond Point de la Tour du Mail

**Départ :** 9 h 30



## JOURNÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

**Vous venez d'emménager à Sannois ? Un vin d'honneur est prévu à votre attention, le samedi 5 septembre, à partir de 11 h, au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier.**

Bernard Jamet, Maire de Sannois, entouré des élus vous accueillera et présentera la Ville, les services, les équipements et les organismes publics à votre disposition.

**Uniquement sur invitation.**

Pour faciliter l'accès à cette journée, la Ville de Sannois met également à la disposition des Sannoisiens, un service de transport accompagné gratuit (dédié en priorité aux personnes à mobilité réduite).

**Cinq points de ramassage vous sont proposés :**

- Moulin – arrêt résidence du Moulin
- Centre Ville – arrêt Piretins / Hôtel de Ville
- Gare
- Alexandre RIBOT (en face du square)

**Attention : dernier retour à 17h30**

## HORAIRES DES PASSAGES DE LA NAVETTE POUR VOUS RENDRE À LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Moulin	Centre Ville	Gare	Alexandre RIBOT	Journée des Associations
9h30	9h38	9h46	9h54	10h00
10h15	10h23	10h31	10h39	10h45
11h00	11h08	11h16	11h24	11h30
11h45	11h53	12h01	12h09	12h15
12h30	12h38	12h46	12h54	13h00
13h15	13h23	13h31	13h39	13h45
14h00	14h08	14h16	14h24	14h30
14h45	14h53	15h01	15h09	15h15
15h30	15h38	15h46	15h54	16h00
16h15	16h23	16h31	16h39	16h45
				17h30

# LES INCONTOURNABLES DE LA RENTRÉE

## FÊTE À L'ANCIENNE

**Une journée pleine de convivialité et de tradition.**

Le square Jean Mermoz prendra des airs d'antan avec la traditionnelle Fête à l'Ancienne, placée sous le thème de la « Sannois à la Belle Époque » où seront divisés « Cent noix Campagne » et « Cent noix Ville »!

Les animations vous seront proposées : musiques, chants et danse la Belle Époque, découverte des jeux d'antan, présentation de vieux métiers, stand photo souvenir...

Des associations, exposants et artisans seront présents pour diverses animations et expositions.

Cette année, la ville s'associe de nouveau avec George Gillet, Chevalier du Mérite Agricole, qui vous attendra au square Jean Mermoz dans une ambiance champêtre afin de vous initier au traditionnel battage du blé et au plantage de la pomme de terre!

Rencontrez nos animaux de la ferme : chèvres, mouton, porcelets, âne, vache vous attendent !



**Fête à l'ancienne**

10h à 19h

**La Belle Époque**

Dimanche 13 septembre 2015

**Square Jean Mermoz**

Programme disponible en mairie ou sur [www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr)

SANNOIS  
[www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr)

Dégustez sur place galettes, crêpes sucrées, barbecue, frites, boissons, barbe à papa, pop corn...

D'autres surprises vous attendent. Venez nombreux découvrir ou redécouvrir nos anciennes traditions !

**Dimanche 13 septembre de 10h à 19h au square Jean Mermoz.**  
Programme détaillé disponible en Mairie ou sur [www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr).

## FOIRE AUX LIVRES

**Venez acheter livres, revues, CD, vidéos, DVD...**

Si vous souhaitez y tenir un stand, les inscriptions auront lieu à partir du 5 septembre.

**Animations pour les enfants.**  
**Samedi 3 octobre de 8h30 à 18h au Centre Cyrano**

**Renseignements et inscriptions** auprès des bibliothécaires : 01 39 81 80 17.



**Samedi 3 octobre 2015**

**FOIRE AUX LIVRES**

8h30-18h  
Centre Cyrano

NOUVEAU  
Vente de livres déclassés des collections de la Médiathèque

Venez acheter livres, revues, CD, vidéos, DVD...

Pour vendre vos livres, revues...  
Renseignements et inscriptions  
01 39 81 80 17

SANNOIS  
[www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr)

# NOUVELLE SAISON CULTURELLE AU CENTRE CYRANO

Découvrez les premiers spectacles de la rentrée au Centre Cyrano. Pièces de théâtre, concerts et guinguette!

## « LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN »

Après une révolution au Palais, le gouverneur est assassiné alors que sa fve, n'écoulant que son cœur, recueille alors Michel. Elle devra alors faire face à des épreuves plus dures les unes que les autres mais Groucha est prête à tout pour sauver cet enfant.

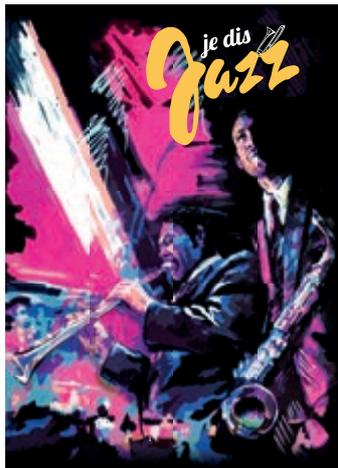
**Lundi 14 septembre 2015**  
19h30 - Ouverture de Saison  
20h30 - Spectacle

**Exclusivement sur réservation et dans la limite des places disponibles !**

## JE DIS JAZZ AVEC LE GROUPE SOFAZZ

Une fois par mois, le jeudi, le Centre Cyrano et l'association Puzzle vous proposent un afterwork jazzy. La seconde partie de la soirée sera consacrée à une jam session ouverte à tous. Instrumentistes, chanteurs ou simplement amateurs de jazz, ce nouveau rendez vous musical, vous est ouvert ! Et pour accompagner la musique, une petite restauration payante avec bar sur place. Cet afterwork jazzy est le nouveau rendez-vous incontournable pour partager un moment convivial entre amis ou en famille.

**Jeudi 24 septembre 2015 - 20h.**  
**Entrée libre – restauration payante.**



## CENTRE CYRANO

Place du Général Leclerc - 01 39 81 80 55 - Fax 01 39 81 69 70  
Cyrano.sannois@wanadoo.fr - www.ville-sannois.fr

### ACCUEIL ET BILLETTERIE OUVERTS

Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.  
Mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois de 9h à 12h30.

30 minutes avant les spectacles.

**Renseignements :** 01 39 81 80 55.

### ADHÉSION POUR LA SAISON : 8€

#### Ses avantages :

Tarifs préférentiels sur toutes les représentations, invitation soirée d'ouverture de saison, invitation à la couturière « Pas folles les guêpes », invitations aux vernissages du musée Utrillo-Valadon, invitation pour une visite du moulin de Sannois.

**Tarifs réduits :** tarif jeune pour les moins de 26 ans : 15€ sur tous les spectacles.

### « PAS FOLLES LES GUEPES »

Pour toute adhésion 2015-2016, il vous sera offert une place pour « Pas folles les guêpes » dans la limite des places disponibles.

**Jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015 - 20h30**  
**Sur invitation.**

### « L'INCROYABLE HISTOIRE DE GASTON ET LUCIE »

À Boville, tout le monde se trouve beau. Par contre, tout le monde trouve Gaston très moche. Un matin, le soleil refuse de se lever et laisse ainsi les Bovillains dans le noir. Incapable de réagir, ni de se coiffer, ils permettent à Gaston de quitter la cage du cirque où il travaille pour partir vers l'antre du soleil tirer cette histoire au clair...

**Mercredi 14 octobre - 15h - Dès 4 ans**  
**Tarif Adulte : 5 € - Tarif Enfant : 3 €**

## LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

### DU 4 AU 23 SEPTEMBRE « LA BELLE EPOQUE »

Cette exposition de panneaux illustrés vous présentera les différentes facettes de la vie à la Belle Epoque. Vous découvrirez également des clichés de Sannois 1900 au travers de cartes postales anciennes. En partenariat avec la Ville de Montmagny et le Groupe Philatélique et Multi-collections de Sannois.

**Entrée libre**

### COUP DE CŒUR DU SECTEUR JEUNESSE Indigo / Régis Delpeuch

Ed. 2 Vives voix, 2014

Livre CD à partir de 5 ans

Indigo est un oiseau bleu, vaniteux, aveuglé par sa beauté. Le jour où il ose se comparer au soleil, celui-ci, furieux, décide de lui ôter ce fameux bleu qui fait sa fierté. Un conte musical où l'histoire, les images et la musique s'associent pour nous emporter dans ce pays imaginaire.

### COUP DE CŒUR DU SECTEUR ADULTE Currency of man / Melody Gardot

CD, Decca, 2015

Cette jeune et talentueuse chanteuse américaine, découverte en 2008, nous livre un 4<sup>ème</sup> album lumineux et envoûtant, gorgé de soul, de jazz et de blues. A n'en pas douter, les quatre disques, disponibles à la médiathèque, vous enchanteront !

# À L'EMB EN SEPTEMBRE

**IBEYI VENDREDI 11 SEPTEMBRE**  
**20 H 30**



## CONCERTS

### IBEYI

**Soirée d'inauguration du nouvel EMB // Places limitées**

L'histoire d'IBEYI est étroitement liée à celle de l'EMB. C'est suite à la diffusion d'une vidéo de leur premier passage chez nous (ndlr. en première partie d'Alice Russel) que les deux jumelles ont signé sur l'un des plus prestigieux label du monde : XL Recordings.

2015, dans la foulée de la sortie de leur album qui les propulse aux devants de la scène internationale, Naomie et Lisa reviennent à Sannois et marquent le premier - COMPLET - de l'année. Il était donc normal pour nous qu'elles soient les premières à jouer dans un EMB flambant neuf. Un bel hommage mutuel !

**Style : SOUL/POP/ELECTRO**

**Vendredi 11 septembre à 20H30**

**Tarifs : 8/12/16/18 €**

### BIGA\*РАНX + JAHNERATION

Avec deux albums à son actif, une apparition remarquée au Petit Journal, une

Cigale et un Bataclan complets et plus de 500 dates en France et en Europe (Solidays, Printemps de Bourges, Dour Festival...), Biga\*Рanx, le petit prodige du ragga-dub français débarque à Sannois ! Un nouveau style entre reggae et hip-hop ambient, le rub-a-lounge selon Biga\*Рanx. Indéniablement addictif et parfait pour fêter la fin de l'été !

**Style : RAGGA/DUB**

**Vendredi 18 septembre à 20H30**

**Tarifs : 10/14/18/20 €**

### MORIARTY + PASCALE PICARD

Avec « Epitaph », leur tant attendu 4ème album, Moriarty signe son 3e passage à l'EMB. Même si le nom rappelle clairement la mort, le groupe franco-américain souhaite nous prouver que nous pouvons tous rire et danser avec. Et c'est réussi car leur folk riche d'instruments tous plus charmants les uns que les autres nous transporte directement dans des contrées lointaines où l'on se plaît se sentir bien.

**Style : FOLK/POP**

**Vendredi 25 septembre à 20H30**

**Tarifs : 10/14/18/20 €**

## AFTERWORK

FILAGE PUBLIC  
**AFTERWORKS**

19H > 21H • ENTRÉE LIBRE

**Soyez curieux à l'heure de l'apéro !  
Régulièrement, de 19h à 21h en  
entrée Libre**

**L'EMB vous propose de découvrir en avant-première les créations des musiciens en répétition sur sa scène durant la semaine.  
Fromage, charcuterie, vin, bière et soft, tout est prévu pour vous faire passer un début de soirée convivial et détendu !**

### MINUIT

Le groupe Minuit, composé de la fratrie Chichin / Ringer, et de leurs camarades, nous fait partager une musique magnétique aux influences groove, rock, pop et électro.

**Style : POP**

**Jeu di 17 septembre à 19H**

**Entrée libre**

### JAIN

Avant d'être repérée par Yodelice, Jain a bourlingué à travers le monde. Et c'est certainement pour cela que cette toute jeune auteure/compositrice française mixe avec talent des influences aussi variées que Nina Simone, Manu Chao, Otis Reading ou encore les Beatles.

**Style : POP/ELECTRO**

**Jeu di 1 octobre à 20h30**

## NOUVELLE EXPOSITION AU MUSÉE UTRILLO VALADON VENEZ DÉCOUVRIR L'EXPOSITION ROBERT G. SCHMIDT

**R**obert G. Schmidt est né à Paris où il étudie les Beaux Arts à l'Académie Julian. Ce coloriste et dessinateur attire par une mise en scène originale, une atmosphère de gaieté et de rêve. Il est Sociétaire de tous les grands salons parisiens et Président du salon Comparaisons de 1996 à 2002. Officier dans l'Ordre Arts et Lettres et Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Ses peintures circulent à travers le monde : Europe, Asie, Afrique, les Etats-Unis, Antilles, et sont conservées dans des musées et collections publiques. Depuis de nombreuses années maintenant, Robert G. Schmidt compte parmi les peintres les plus en vue de sa génération.

**Dimanche 13 septembre au dimanche 20 décembre 2015**

**Musée Utrillo Valadon**

**MUSÉE**  
*Signatures Contemporaines*  
**UTRILLO-VALADON**  
Robert G. Schmidt

**13 septembre - 20 décembre 2015**

Musée Utrillo-Valadon  
Place du Général Ledere - 95110 SANNNOIS  
☎ 01 39 98 21 13  
Ouvert du mercredi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h

## MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS DE NOUVELLES ACTIVITÉS DÈS LA RENTRÉE !

En cette rentrée de septembre, la MLA vous propose de nouvelles activités. En plus des ateliers danse, théâtre, arts plastiques, peinture sur soie, calligraphie, encadrement et langues, vous pourrez désormais vous initier à la gravure, au vitrail, au cartonnage, aux ateliers créatifs et pourquoi pas au tricot ? Un nouveau style de danse, le Mou' Hip Hop sera également proposé.

Le programme complet des activités de la MLA et les tarifs correspondants est disponible en Mairie et lors de la journée des associations.

Inscriptions aux activités à la MLA du lundi au vendredi 10h-12h et 14h-19h, samedi 10h-12h et 14h-18h, lors de la journée des associations le 5 septembre de 10h à 19h. Renseignements : 01 34 11 30 78 / mla.sannois@wanadoo.fr



### BEAUTÉ BRUTE, L'EXPOSITION AUX INFLUENCES STREET ART

Pour la première exposition de la saison, la Maison des Loisirs et des Arts vous propose Beauté Brute, une exposition créée par l'artiste Dylan Rambinaising, alias Rugged, jeune étudiant en Design graphique. Passionné par le dessin depuis son plus jeune âge, Dylan suit des études d'Arts

graphiques lui permettant de se perfectionner sur plusieurs outils mais aussi différentes techniques et procédés.

Pour sa première exposition, il nous plonge dans son univers aux accents street art, où se mêlent encre de chine, gouaches, aquarelles et bien d'autres techniques laissant deviner ses influences telles que Carne Griffiths,

Issac Jackson, Floyd Grey ou encore Mc Bess.

**Exposition du lundi 21 septembre jusqu'au vendredi 16 octobre**

**Exposition « Beauté brute » :**  
Maison des Loisirs et des Arts,  
24 Rue Victor Basch.

## PARISIS ARTIST

### VOUS AVEZ UN TALENT ARTISTIQUE?

**Vous êtes danseurs, chanteurs, musiciens, magiciens, circassiens, acrobates... ou pratiquez une autre discipline dans laquelle vous excellez ?**

Alors, vous pourrez participer à **Parisis Artist**.

L'objectif de ce tremplin artistique : révéler les talents de notre territoire et trouver **L'Artiste du Parisis**.

À l'issue d'une première sélection faite sur vidéos, les candidats qualifiés seront jugés à partir de prestations présentées devant un jury constitué de professionnels du spectacle. Une soirée-spectacle aura lieu dans votre ville entre janvier et mars 2016.

Une grande finale réunira les qualifiés de chacune des villes en mai 2016 et élira le vainqueur du Parisis !

Le grand vainqueur remportera un book photo et un site Internet hébergé pendant 1 an.

Le casting de ce grand concours aura lieu cet automne. Restez attentif ! **Les inscriptions commencent dès ce mois-ci** et les organisateurs seront sur la journée des associations le 5 septembre pour vous informer du déroulement de cet événement.

**Plus d'infos ici :** [www.parisis-artist.fr](http://www.parisis-artist.fr)

**Venez montrer votre art et faire partager votre passion !**



# LE PATRIMOINE EN FÊTE...

## LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE DE LA VILLE DE SANNOIS

### SAMEDI 19 SEPTEMBRE

DE 14H À 17H

#### GRAINES D'ARCHITECTE

Atelier d'architecture pour enfants dans l'école Gaston Ramon

En se basant sur leur environnement proche les enfants réaliseront la maquette de leur « rue idéale » avec des collages et des dessins.



Atelier de M<sup>lle</sup> Féfé, architecte Aude de Karangué.

Gratuit sur inscription au 01 39 81 80 55 - 15 enfants max.

DE 15H À 18H

#### GUINGUETTE AU MOULIN DE SANNOIS

Jusque dans les années 1970, le moulin de Sannois était un lieu de bal. De nombreux visiteurs y ont dansé.

Venez refaire vivre ce lieu emblématique de la Ville comme un endroit festif le temps d'un bal dansant.



À PARTIR DE 11H30

#### INFO PRATIQUE

Un food truck sera installé sur le parking Cyrano.

DE 11H30 À 17H

#### BALADES

Exposition de voitures anciennes avec l'association AACE Auth'Antique Automobile Club d'Ezanville et ballade en ville.



Sur le parking Centre Cyrano - Entrée libre.

### DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

TROIS ATELIERS : 15H, 16H ET 17H

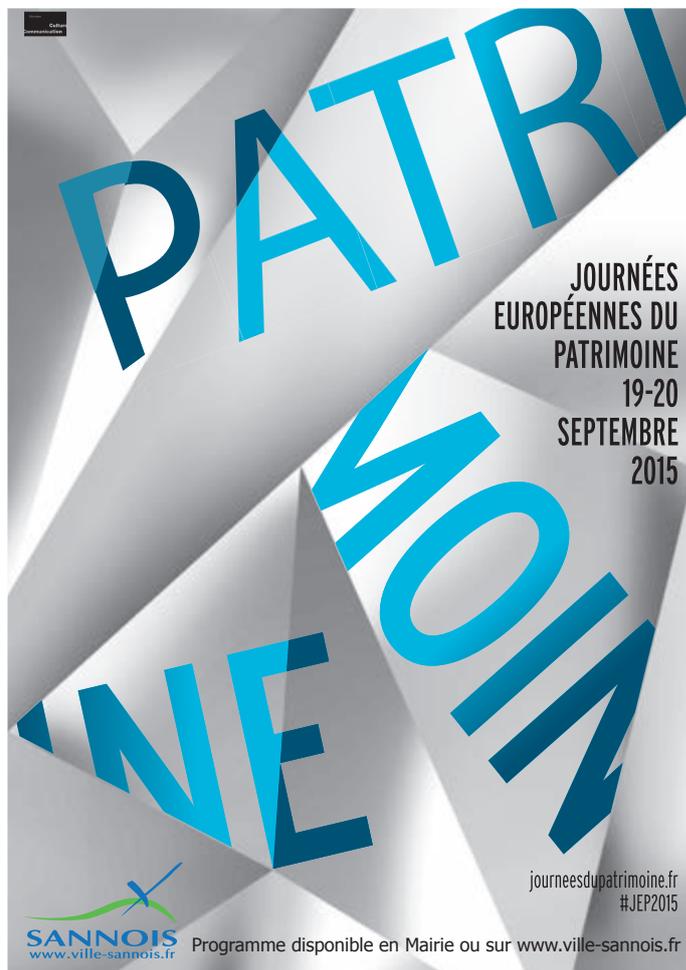
#### L'ATELIER DES PETITS CHEFS AU MOULIN DE SANNOIS

La cuisine est aux mains des enfants. Au travers d'une recette de pâtisserie simple en lien avec la farine, l'atelier fera découvrir des odeurs, des textures : aussi captivant que gourmand ! À l'issue de cette activité, l'enfant repartira avec son délicieux goûter.

À PARTIR DE 11H30

#### INFO PRATIQUE

Un food truck sera installé au Moulin de Sannois.



### AU MUSÉE UTRILLO-VALADON

À l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Suzanne Valadon et des journées du Patrimoine, le Musée Utrillo-Valadon sera ouvert à tous.

Des conférences autour de la vie de Suzanne Valadon se tiendront tout le week-end. Découvrez ou redécouvrez la vie de cette artiste grâce à la conférencière, Denise Bobard-Polard suivi d'un recital de harpe par M<sup>me</sup> Clara Staicu.

#### SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2015

10 h 30 L'enfance de Suzanne Valadon.

15 h 00 Suzanne Valadon, modèle à Montmartre.

16 h 30 Récital de harpe.

#### DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2015

10 h 30 Suzanne Valadon : ses débuts en tant qu'artiste et mère.

15 h 00 Suzanne Valadon : sa carrière.

16 h 30 Récital de harpe.

**ATTENTION** : entrée libre sur réservation au 01 39 98 21 13 (nombre de place limité).

# L'ÉCOLE MULTI SPORTS

## DE L'INITIATION AU PERFECTIONNEMENT

**DU MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2015 AU 29 JUIN 2016**

L'école Multi Sports participe à l'épanouissement de l'enfant par la découverte et l'initiation aux activités sportives. Elle a également pour vocation d'amener les enfants à découvrir différentes disciplines. Cette année, les enfants peuvent désormais s'inscrire dès 4 ans.

### LES ACTIVITÉS TERRESTRES

**Nouveau Pour les plus petits ! L'ini-sport (4-5 ans) :** plusieurs activités proposées les mercredis après-midi de 15 h 30 à 16 h 30 au gymnase de la Tour du Mail (jeux collectifs sans ballon, parcours de motricité, jeux de lutte, expression corporelle, athlétisme, etc.).

**L'ability-sport (6-8 ans) :** plusieurs activités proposées les mercredis de 14 h à 15 h 15 au gymnase de la Tour du Mail, Palais des sports Jean-Claude Bouttier ou au stade Fernand Coutif (baseball, gymnastique, badminton, lutte, escalade, etc.).

**Le perfect-sport (9-11 ans) :** plusieurs activités proposées les mercredis de 13 h 30 à 15 h au gymnase de la Tour du Mail, Palais des sports Jean-Claude Bouttier ou au stade Fernand Coutif (escalade, tir à l'arc, tennis de table, athlétisme, etc.).

### LES ACTIVITÉS AQUATIQUES

Réservées aux enfants de 6 à 11 ans, répartis en trois groupes selon l'âge et le niveau d'aisance dans l'eau, les activités ont lieu les mercredis après-midi entre 14h et 16h30.

Les préinscriptions débuteront au Palais des sports Jean-Claude Bouttier, **samedi 5 septembre 2015 lors de la journée des associations.**

**Attention :** désormais, le paiement se fait à la régie centralisée située au 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville.



## 36<sup>e</sup> FOULÉES DE CYRANO !

La traditionnelle course à pieds des « Foulées de Cyrano » est de retour pour la 36<sup>e</sup> année consécutive ! L'occasion pour les amateurs d'athlétisme et de footing de se réunir dimanche 18 octobre de 9 h à 12 h. Quatre circuits (10 km, 5 km, 2 km et mois de 1 km) emprunteront les rues du centre-ville avec départ et arrivée rue du Lieutenant Keiser, devant le stade Auguste Delaune. Ces courses sont ouvertes à tous, licenciés ou non. La course du « 10 km » est labellisée FFA (Fédération Française d'Athlétisme), elle est donc qualificative pour les championnats de France.

**La course de 5 km :** départ prévu à 9 h (tracé de couleur verte et 1 seule boucle à effectuer). Elle est ouverte aux

catégories Minimes, Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors et Vétérans ;

**La course de 10 km :** départ prévu à 10 h (tracé de couleur verte et 2 boucles à effectuer). Elle est ouverte aux catégories Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors et Vétérans ;

**La course de moins de 1 km :** départ prévu à 11 h 20 (tracé de couleur jaune et 1 seule boucle à effectuer). Elle est ouverte aux catégories poussins et éveillé athlétique ;

**La course de 2 km :** départ prévu 11 h 35 (tracé de couleur jaune et 2 boucles à effectuer). Elle n'est ouverte qu'aux enfants des catégories Benjamins.

**Inscriptions au service des sports** ou sur Internet samedi 17 octobre à 12h.

**Renseignement au service des sports.** Entresol de l'Hôtel de ville - 01 39 98 20 85



## COMMENT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

**P**our pouvoir voter en 2016, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2015.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. Renseignez-vous en Mairie pour s'assurer de l'inscription. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire.

L'inscription sur les listes électorales est possible selon 2 modalités :

Soit en se rendant à la Mairie avec les pièces (pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile),

Soit par courrier en envoyant à la Mairie le formulaire d'inscription (à télécharger sur [Service Public.fr](http://ServicePublic.fr)), une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile récent,



## PROLONGATION EXCEPTIONNELLE DE L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

**E**n 2015, les listes électorales font l'objet d'une procédure de révision exceptionnelle. Les demandes d'inscription sont recevables jusqu'au **30 septembre 2015**. Cette mesure, adoptée à l'Assemblée nationale le 8 juillet, permet aux personnes qui ne se sont pas inscrites avant le 31 décembre 2014 ou qui ont déménagé depuis le 1er janvier, de participer aux scrutins pour **les élections régionales les 6 et 13 décembre**.



## J'♥ MA COMMUNE

**À** l'appel de l'Association des Maires de France (AMF), la municipalité s'associera à la journée nationale d'action du 19 septembre 2015 qui, pour sauvegarder l'investissement et les services publics locaux, demande la révision du programme triennal de baisse des dotations décidée par l'Etat, tant dans son volume que dans son calendrier.

En effet, les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, sont massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017. Sur cette période, et **pour la ville de Sannois, c'est un manque à gagner de près de 2,15 millions d'euros.**

Les collectivités de proximité que sont les communes, avec les intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

Vos élus, présents sur les journées du patrimoine des 18 et 19 septembre, vous expliqueront l'enjeu de cette mobilisation, qui se poursuivra par la présentation d'une motion au conseil municipal du 24 septembre.



## NOUVEAUX HORAIRES DE LA POLICE MUNICIPALE

### INTERVENTION EN BRIGADE

**HORAIRES D'ÉTÉ (avril à octobre) :** Sur une amplitude de 6h30 à 1h00

**HORAIRES D'HIVER (octobre à avril) :** Sur une amplitude de 8h00 à 20h00

**LES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC RESTENT INCHANGÉS :** 8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h00

## PRENONS ENSEMBLE LES BONNES RESOLUTIONS

### LUTTONS CONTRE LES JETS DE MÉGOTS



### LUTTONS CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES



### LUTTONS CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

#### Qu'est-ce qu'un dépôt sauvage ?

Ce sont des dépôts qui résultent le plus souvent d'apports clandestins réalisés par des particuliers ou des professionnels, pour se débarrasser des déchets qui ne sont pas pris en compte par les services traditionnels de collecte des ordures ménagères (Circulaire du 26 juin 1987). Ils sont déposés à l'entrée de chemins, en lisière de bois, dans des zones industrielles et sont composés de gravats, encombrants, etc.

Il existe pourtant des filières de récupération pour l'ensemble des déchets que l'on retrouve dans ces dépôts sauvages.

Les communes du Parisis ont transféré à la Communauté d'Agglomération Le Parisis 18 kilomètres de voiries, devenues communautaires. Elles sont désormais entretenues, gérées et modernisées par l'agglomération. Leur entretien inclut notamment l'enlèvement des dépôts sauvages de déchets qui sont strictement interdits sur l'ensemble du territoire.

Les services du Parisis effectuent des vérifications hebdomadaires pour détecter ces dépôts et les retirer le plus rapidement possible. Vous pouvez aussi repérer et nous signaler tout dépôt sauvage présent sur ces voiries communautaires (et uniquement sur celles-ci).

**Des déchèteries sont à votre disposition.**

**Renseignements sur :** [http://www.syndicat-emeraude.com/eco\\_site\\_conditions\\_acces.html](http://www.syndicat-emeraude.com/eco_site_conditions_acces.html)  
ou à la Direction des services opérationnels de la CALP au 01 30 26 39 62.

### LUTTONS CONTRE LE STATIONNEMENT GÊNANT

Le décret n° 2015-808 relatif au plan d'actions pour les mobilités actives et au stationnement, paru au Journal officiel samedi 4 juillet, contient plusieurs dispositions pour favoriser la circulation des piétons et des vélos, issues du Plan d'actions pour les mobilités actives. Parmi elles, la création d'un nouvel article dans le code de la route qui punit d'une amende forfaitaire de 135€ les arrêts ou stationnements « très gênants ».



Est notamment considéré comme « très gênants », l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

- Dans une voie de bus
- Sur un emplacement réservé aux personnes handicapées ou aux transports de fonds
- Sur les passages piétons
- Sur les voies vertes et pistes cyclables
- A proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation lorsque le gabarit du véhicule est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des autres usagers
- Au droit des bouches d'incendie
- Et sur les trottoirs « à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs ».

### Droit de réponse des membres PS de la liste « Union à gauche pour réussir avec vous », à l'article de M. Dulouard dans le numéro 231 de JUIN 2015 de Sannois Mag, p. 22, rubrique Tribune libre.

LOI DU 29 JUILLET 1881 SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE VERSION CONSOLIDÉE AU 12 MARS 2008 – ARTICLES 13 ET 13-1

**M.** Dulouard n'est plus membre du PS au sein du groupe qui représente au Conseil municipal la liste Union à gauche pour réussir avec vous. Son absence depuis un an, durant la préparation de la campagne départementale, son soutien à une liste de droite menée par des proches de l'ex-majorité UMP de Sannois fondent sa démission du PS. Nos concitoyens ont d'autres soucis que le feuilleton des états d'âmes des différents battus aux élections.

- 1<sup>ère</sup> information : la force représentative principale de l'opposition de gauche n'a plus de représentant au Conseil municipal à ce jour. On quitte la liste que l'on a conduite, on appelle à voter pour ses concurrents ? Par respect du suffrage universel : on remet son mandat sans prendre les électeurs en otage de son chemin personnel.

- 2<sup>de</sup> information, après les départementales : le PS de Sannois demeure la première force de gauche de la circonscription, du canton et de la commune. La liste de droite ainsi soutenue n'en a tiré aucun bénéficiaire. Seule, l'extrême droite a progressé.

Est-il sain que la première force de gauche soit exclue de l'expression municipale ? Nos partenaires peuvent-ils faire équipe à gauche avec un soutien à présent explicite de la droite de Sannois ?

Le PS à Sannois est sans ambiguïté sur l'unité à gauche pour réussir avec vous comme pour combattre l'extrême droite. Il continue d'aspirer, avec les forces de progrès, les humanistes, à réveiller Sannois de sa torpeur par un projet dynamique, participatif et solidaire !

## UNION POUR SANNOIS

### Moment de vérité

**L**ors du Conseil Municipal du 25 Juin dernier, le Compte Administratif de Sannois pour l'année civile 2014, (élaboré par l'ancienne municipalité) était soumis au Conseil Municipal. Depuis des mois, l'état des finances communales fait débat, avec un discours alarmiste. Qu'avons-nous entendu !!!...

La vérité, pour 2014, malgré la baisse des dotations de l'État, les dépenses nouvelles imposées (rythmes scolaires) et surtout la catastrophe de l'effondrement du cimetière (2 millions d'Euros payés par la ville, pour une faute initiale de la DDE) **les comptes de la ville dégagent un excédent de plus 3.600.000 € !!!**

Le 2 Avril dernier, le projet de Budget 2015 proposait le gel des taux des impôts : nous l'avons voté, d'autant plus que nous l'avions proposé lors des dernières élections !!!...

Finalement, beaucoup de bruit et de contre-vérités auront circulé ces dernières années à Sannois. Cette campagne de dénigrement sur la santé financière de la Ville de Sannois a juste servi d'arguments au manque d'entretien de la ville, les suppressions diverses, les choix douteux ....sans oublier de saluer la probité d'une personne !

**La « gabegie » dénoncée depuis des mois par « Sannois ensemble » n'était pas fondée.**

Bonne rentrée à tous.

### Liste Union pour Sannois

UMP-Les Républicains, UDI, Non-inscrits

## SANNOIS ENSEMBLE

### Mais que font-ils ?

**V**oilà la question récurrente que se posent certains sannoisiens à l'égard de leur nouvelle équipe municipale.

Comme si 18 mois étaient suffisants pour rééquilibrer des comptes mis à mal après plus de 22 années d'une gestion hasardeuse dénuée de toutes perspectives, et ce, en dépit des alertes de l'Etat ! La ville de Sannois est à l'image d'une maison qu'on a laissé se dégrader au fil des ans. L'entretien des **bâtiments, écoles, routes, trottoirs, structures, matériels, etc.**, a été négligé. Le recours à des emprunts démesurés, jusqu'à l'étranglement, n'a servi qu'à financer des projets dont on peut s'interroger sur leur efficacité en terme d'intérêt public.

Certes, tout n'a pas été négatif par le passé et certaines actions de qualité sont à porter au crédit de certains élus honnêtes et investis, qu'ils en soient remerciés.

Dès lors, c'est avec ténacité que nous nous attachons à remettre notre ville en état, sans recourir ni à l'emprunt ni à des hausses d'impôt inacceptables en la circonstance. Une gestion devenue rigoureuse a permis de générer un excédent significatif indispensable à l'équilibre du budget 2015.

**Sannois est une belle ville**, nous faisons tout pour lui redonner le « bien vivre » qu'elle mérite avec pour cadre : **Transparence - Justice - Equité - Sécurité**. Les moyens manquent et c'est progressivement que nous atteindrons l'objectif fixé. Au-delà des attaques politiciennes bien malvenues, nous gardons le cap et chaque jour qui passe nous conforte dans la sagesse de notre prudence, la pertinence de nos choix et l'efficacité de nos actions.

### Christian BIESSY

1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Sannois

# ENVIE DE SORTIR !

**JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2015**

Enquête INSEE sur la formation et qualification professionnelle

**JUSQU'AU SAMEDI 10 OCTOBRE 2015**

Enquête INSEE sur la santé et conditions de vie des seniors

**JUSQU'AU 16 OCTOBRE 2015**

Maison des Loisirs et des Arts  
Exposition Beauté brute

**MERCREDI 2 SEPTEMBRE**

Maison des seniors  
15 h 30-17 h  
Café des seniors

**VENDREDI 4 - MERCREDI 23 SEPTEMBRE**

Médiathèque  
Exposition « La belle Epoque »

**SAMEDI 5 SEPTEMBRE**

Palais des sports Jean-Claude Bouttier  
10 h -18 h  
Journée des associations  
Palais des sports Jean-Claude Bouttier  
11 h  
Accueil des nouveaux habitants

**VENDREDI 11 SEPTEMBRE**

EMB  
20 h 30  
Soirée du nouvel EMB  
Concert IBEYI



**DIMANCHE 13 SEPTEMBRE**

Square Jean Mermoz  
10 h -18 h  
Fête à l'ancienne

**DIMANCHE 13 SEPT. - DIMANCHE 20 DÉC.**

Musée Utrillo-Valadon  
Exposition Robert G. SCHMIDT

**LUNDI 14 SEPTEMBRE**

Centre Cyrano  
19 h 30  
Présentation et ouverture de la saison culturelle du Centre Cyrano

Centre Cyrano  
20 h 30

Pièce de théâtre « Le cercle de craie caucasien »

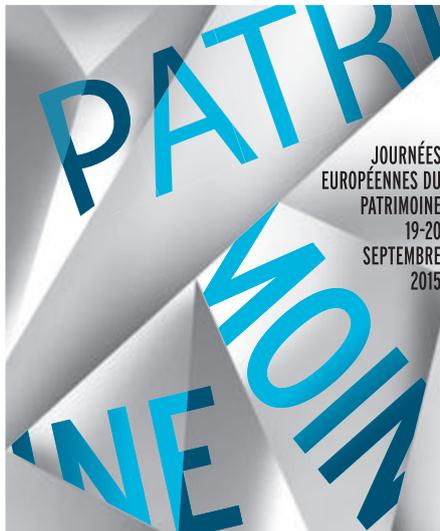
**JEUDI 17 SEPTEMBRE**

EMB  
19 h-21 h  
Afterwork avec le groupe Minuit  
Centre des sports et des loisirs Boulevard Rhin et Danube - Franconville  
9h - 17h30  
Forum pour l'emploi du Parisis

**VENDREDI 18 SEPTEMBRE**

EMB  
20 h 30  
Concert Big\* Ranx + Jahneration

**SAMEDI 19 SEPTEMBRE**



**32<sup>e</sup> Journées du Patrimoine**

Au Musée Utrillo-Valadon  
10h30  
Conférence « Suzanne Valadon dans son enfance »  
Parvis de l'Hôtel de ville  
11h30-18h  
Exposition de voitures anciennes  
Ecole Gaston Ramon  
14h-17h  
Atelier d'architecture pour enfants  
Au Musée Utrillo-Valadon  
15h  
Conférence « Suzanne Valadon, modèle à Montmartre »  
Moulin de Sannois  
15h-18h  
Guinguette  
Au Musée Utrillo-Valadon  
16h30  
Récital de Clara STAICU (harpe)  
**DIMANCHE 20 SEPTEMBRE**  
**32<sup>e</sup> Journées du Patrimoine**  
Au Musée Utrillo-Valadon  
10h30  
Conférence « Premier pas en tant qu'artiste et mère »  
Au Musée Utrillo-Valadon  
15h  
Conférence « La carrière de Suzanne Valadon »  
Moulin de Sannois  
15h, 16h et 17h  
Ateliers des petits chefs  
Au Musée Utrillo-Valadon  
16h30  
Récital de Clara STAICU (harpe)  
**MARDI 22 SEPTEMBRE**  
Centre Cyrano  
15h  
Conférence voyage autour du monde « La Grèce »

**JEUDI 24 SEPTEMBRE**

Centre Cyrano  
20h  
Je dis Jazz



**VENDREDI 25 SEPTEMBRE**

EMB  
20 h 30  
Concert Moriarty + 1<sup>re</sup> partie

**DIMANCHE 20 SEPTEMBRE**

Boulevard Gambetta  
8 h-18 h  
Brocante du Boulevard Gambetta

## RÉUNION DE QUARTIERS

**LUNDI 21 SEPTEMBRE**

Hôtel de ville  
20 h à 22 h  
Quartier Bel Air

**LUNDI 28 SEPTEMBRE**

Palais des Sports Jean-Claude Bouttier  
86-88 rue du Poirier Baron  
Quartier Loges/ Gambetta

**MERCREDI 30 SEPTEMBRE**

Hôtel de Ville  
20h-22h  
Quartier Centre ville

**LUNDI 5 OCTOBRE**

Réfectoire école Gaston Ramon Rue des Frères Kégels  
20h- 22h  
Quartier Carreaux Gaston Ramon

**JEUDI 8 OCTOBRE**

Hôtel de ville  
20h-22h  
Quartier Voltaire

**LUNDI 12 OCTOBRE**

Cantine Ecole E. Roux, rue Romain Rolland  
20h-22h  
Quartier Moulin

**LUNDI 19 OCTOBRE**

Maison de quartier Pasteur  
38/40 rue A. Duchesne  
20h-22h  
Quartier Pasteur

**MERCREDI 21 OCTOBRE**

Hôtel de Ville  
20h-22h  
Quartier Gare

# INFOS UTILES

## SANNOIS VILLE PROPRE

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, respectez les règles de tri pour chaque déchet :

### ORDURES MÉNAGÈRES (BAC MARRON)

**Collecte le matin, à partir de 5 h 30 :**

Sortir le conteneur la veille de la collecte, à partir de 19 h (17 h pour les habitats collectifs). Il doit être rentré dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

### EMBALLAGES ET PAPIERS (BAC JAUNE)

**Collecte le soir, à partir de 19 h 30 :**

Sortir le conteneur le soir, à partir de 19 h. Il doit être rentré au plus tard avant 9 h, le lendemain matin.

### VERRES (BAC VERT)

**Collecte le matin, à partir de 7 h :**

Sortir le conteneur, avec le bac jaune, la veille au soir et le rentrer le lendemain, dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

### JOUR DE RAMASSAGE

Le calendrier, distribué à chaque habitant, est disponible en Mairie ou téléchargeable sur [www.syndicat-emmaude.com](http://www.syndicat-emmaude.com).

### EN CAS D'INFRACTION

Une verbalisation peut être effectuée sur la base du non-respect de l'arrêté municipal réglementant les heures de sorties et de rentrées des bacs roulants pour ordures ménagères (amende de 11 € à 35 €).

### Prochains jours de ramassage :

**Secteur 1** Jeudi 3 septembre

**Secteur 2** Jeudi 10 septembre

**Secteur 3** Jeudi 17 septembre

**Secteur 4** Jeudi 24 septembre

### OBJETS ENCOMBRANTS

Les objets encombrants ne comprennent pas les gravats, les blocs de béton, les déchets de végétaux, les toxiques qui sont à déposer de l'éco-site. Ils doivent être sortis la veille du jour de ramassage à partir de 19h.

### PRODUITS TOXIQUES

Peintures, solvants, huiles, batteries, produits de nettoyage, produits phytosanitaires... À déposer à l'Eco-site du Plessis-Bouchard.

### DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

Ils doivent être déposés dans une filière appropriée. **La reprise « 1 pour 1 » est à privilégier :** lors de l'achat d'un appareil neuf, le distributeur a l'obligation de reprendre l'appareil usagé. **L'apport à l'Eco-site :** l'écran sera repris pour être recyclé.

### CLICHÉS DE RADIO

À déposer auprès du Centre Médico-Social (46, bd Charles de Gaulle - 01 39 81 23 99) à l'éco-site du Plessis-Bouchard.

## ECO-SITE DU PLESSIS-BOUCHARD

12, rue Marcel Dassault - Parc d'activités des Colonnes - 01 34 11 92 92

L'accès est strictement réservé aux particuliers et gratuit. Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule. Seuls les particuliers ont accès à l'éco-site.

## SERVICES DE GARDE

### MÉDECINS

- Permanence des soins dans le département du Val d'Oise.  
Au cours des nuits (de 20h à 8h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un médecin d'urgence doivent composer **le 15**.
- SOS Médecins : 01 30 40 12 12.
- Le cabinet de votre médecin est fermé ?  
Vous trouverez une permanence à la Maison Médicale de garde d'Argenteuil (01 34 23 17 87 / 17 88), dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy, tous les soirs de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10h à 14h et de 16h à minuit.

- L'hôpital Simone Veil (groupement hospitalier Eaubonne-Montmorency) propose des consultations de médecine générale sans rendez-vous sur son site de Montmorency, du lundi au vendredi de 10h à 19h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 - 01 34 06 60 00.

### PHARMACIES DE GARDE

- Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde doit être inscrite sur la vitrine de toutes les pharmacies.
- Après 20h, quel que soit le jour, le demandeur doit se rendre au commissariat d'Argenteuil, muni d'une ordonnance du jour et d'un justificatif d'identité.

## MAIRIE

### PERMANENCE DU MAIRE

Bernard JAMET, Maire de Sannois - vous reçoit, avec les adjoints, les jeudis de 17h à 19h, sans rendez-vous à l'Hôtel de Ville. **Reprise des permanences le jeudi 03/09.**

### CONSEIL MUNICIPAL

**Conseil municipal le jeudi 24 septembre 2015 à 21h - Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal** - Le compte-rendu intégral figure sur : [www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr)

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LE PARISIS

Siège de la Communauté d'agglomération Le Parisis - 271, chaussée Jules César - 95250 BEAUCHAMP  
**Tél. : 01 30 26 39 41** [www.agglo-leparisis.fr](http://www.agglo-leparisis.fr)

**FORUM pour L'EMPLOI**  
Jeudi 17 Septembre 2015 9h-17h30  
ENTRÉE LIBRE

Vous habitez Sannois, vous êtes étudiant en journalisme photo et vidéo, vous recherchez un stage, le service communication a besoin de vous !  
[communication@sannois.org](mailto:communication@sannois.org)

## CONTACT

### CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

Accueil sur rendez-vous chaque semaine les mardis et jeudis de 9h à 12h.  
Au 3646 (prix d'un appel local).

### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

**Accueil CAF :** 2 place de la Pergola à Cergy. Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.  
**Renseignement :** 0820 25 95 10.

### RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (C.I.C.A.S.).  
**Contact :** 0 820 20 07 01.

### SERVICES ADMINISTRATIFS

**Aide aux démarches administratives**  
Permanences au Centre d'Action Sociale 26-28, avenue Damiette.  
**Sur rendez-vous uniquement** de 14h à 17h30 : 01 39 98 35 00.

### ASSOCIATIONS

Le statut, la composition du conseil d'administration et tout changement (adresse, conseil d'administration...) doit être signalé au service Vie associative : 01 39 98 21 01.

### COMMERCES

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous vous installez à Sannois, faites-le nous savoir.

**Contact Service Economie :** 01 39 98 20 25



[www.facebook.com/sannois](http://www.facebook.com/sannois)



[twitter.com/VilledeSannois](https://twitter.com/VilledeSannois)



[www.flickr.com/photos/sannois/](http://www.flickr.com/photos/sannois/)



[www.youtube.com/user/SannoisTV](http://www.youtube.com/user/SannoisTV)

### Vous ne recevez pas le Sannois Mag ?

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas Sannois Mag, ou vous le recevez vous-même de façon irrégulière ? Un numéro spécial a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants : **06 68 88 15 16**. De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distribution : [kephapub@free.fr](mailto:kephapub@free.fr). Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au **01 39 98 20 04** ou adresser un courriel à [presse@sannois.fr](mailto:presse@sannois.fr)

